

SPORTIFS
DE HAUT NIVEAU

Certificat

Notre mission : vous armer de l'audace nécessaire qui vous permettra de vous réinventer et de vous révéler. Qu'il s'agisse de redonner du sens à votre métier ou bien de vous permettre un nouveau départ, la promesse sera tenue.

Nos programmes certifiants constituent un temps de respiration pour affirmer et enrichir vos compétences.

Ne changez pas. Révélez-vous !

QUATRE DISPOSITIFS POUR ACCOMPAGNER LES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU DANS LEUR RECONVERSION

Dès 2007, sous l'impulsion de la Fondation Jean-Luc Lagardère, Sciences Po a mis en place un programme inédit de formation dédié aux sportifs de haut niveau. L'objectif était simple : les accompagner dans leur reconversion professionnelle tout en leur permettant de poursuivre leur pratique sportive.

Soutenu dès l'origine par son membre fondateur, la Fondation Jean-Luc Lagardère, ainsi que par BNP Paribas, le programme a progressivement intégré de nouveaux partenaires permettant d'étoffer le dispositif qui comprenait initialement le certificat préparatoire et le certificat de professionnalisation. En 2011, la Fondation de la Française des jeux a rejoint le cercle des mécènes, ce qui a rendu le dispositif accessible à un plus grand nombre de sportifs tout en pérennisant cette action. Ainsi, le certificat de professionnalisation, qui était jusqu'à présent la suite logique du certificat préparatoire, est dès lors directement accessible pour des sportifs ayant pu valider une licence. De la même façon le bilan d'orientation professionnelle est maintenant proposé indépendamment des autres dispositifs. L'arrivée de nouveaux partenaires a également rendu possible la création des parcours certifiants, grande nouveauté du programme. Ce dispositif de formation continue propose un parcours de formations courtes, construit sur mesure, pour répondre à un projet professionnel défini.



OBJECTIFS

- Permettre aux sportifs de haut niveau d'acquérir un socle de culture fondamentale dans un premier temps.
- Intégrer, dans un second temps, une voie professionnalisante en vue de leur reconversion.



PUBLIC

Sportifs de haut niveau ou partenaires d'entraînements pouvant justifier de trois années d'inscription sur les listes ministérielles.



SÉLECTION

- Admissibilité sur dossier de candidature
- Admission sur entretien avec un jury

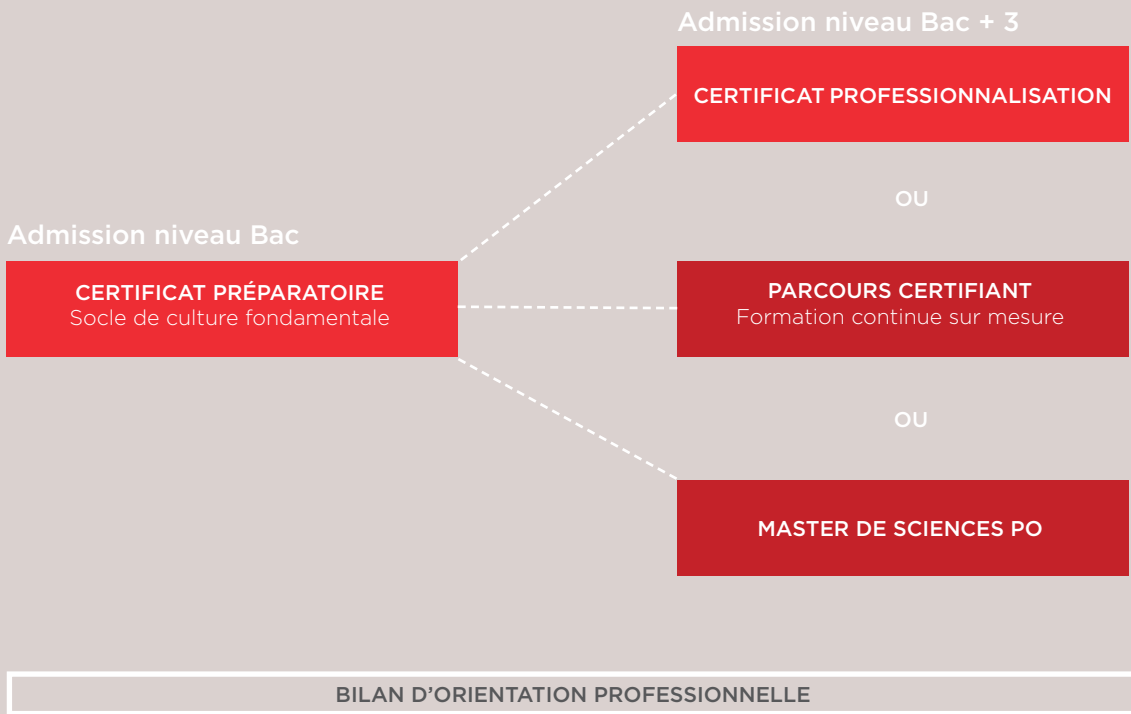
La sélection se fait sur des critères de motivation et d'adéquation entre la formation et le projet professionnel du candidat.



DIRECTION DU PROGRAMME

Jean-Claude Legal, consultant en ressources humaines et formation, enseignant à Sciences Po.

LES 4 DISPOSITIFS MODULABLES



CERTIFICAT PRÉPARATOIRE

ACQUÉRIR UN SOCLE DE CULTURE FONDAMENTALE

Le certificat préparatoire a été conçu sur mesure pour les sportifs de haut niveau.

Ce programme s'adapte aux contraintes de leurs entraînements et de leur calendrier de compétitions. Les étudiants peuvent suivre une partie de la formation à distance.

OBJECTIF

Acquérir la culture fondamentale en sciences sociales utile à la préparation du projet professionnel de reconversion.

PROFIL DES CANDIDATS

Ce programme s'adresse aussi bien à des sportifs en cours de carrière qu'à des athlètes en reconversion.

Niveau baccalauréat ou sportif ayant quitté le système scolaire depuis plusieurs années.

DURÉE

De 1 à 3 ans (192 heures d'enseignements)

Le parcours de formation est défini lors d'un premier entretien d'objectifs. Il tient compte de la disponibilité du sportif et de ses échéances sportives à court et moyen terme.

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Cours de 1h30 par semaine et par discipline, soit une dizaine d'heures d'enseignements hebdomadaires.

Les enseignements peuvent être également suivis à distance grâce à un portail numérique.

PROGRAMME

- Méthodologie
- Conférences d'actualité
- Découverte du monde contemporain
- Enjeux économiques
- Histoire, institutions publiques
- Culture générale, philosophie
- Langue et littérature
- Anglais
- Institutions politiques

ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE

Les étudiants disposent de 25 heures de tutorat par an qu'ils peuvent utiliser sous forme de tutorat individuel et/ou tutorat spécialisé.

Tutorat individuel

Chaque sportif est suivi par un tuteur tout au long de l'année. Le rôle du tuteur est d'aider l'étudiant dans son organisation, ses méthodes de travail et la réalisation des travaux à restituer.

Tutorat spécialisé

Les enseignants rencontrent en face à face les étudiants qui en font la demande. Ces rencontres permettent aux étudiants de poser des questions sur les contenus des cours et de s'assurer de leur compréhension des notions et concepts enseignés.

CONDITIONS DE VALIDATION

Une moyenne égale ou supérieure à 10 est nécessaire pour obtenir les 9 crédits de chaque module. Le certificat est validé lorsque l'étudiant a obtenu 180 crédits.

À L'ISSUE DU CERTIFICAT PRÉPARATOIRE

- Bilan d'orientation professionnelle
- Certificat de professionnalisation
- Examen d'entrée aux Masters de Sciences Po
- Parcours certifiant en Executive Education

CERTIFICAT DE PROFESSIONNALISATION

SE SPÉCIALISER POUR PRÉPARER SON AVENIR

Le certificat de professionnalisation offre à chaque étudiant un large choix d'enseignements pour préparer son projet de carrière en entreprise. Ce parcours sur mesure vient s'adosser à un stage en entreprise. Il est construit sur la base des résultats du bilan d'orientation professionnelle, et le plus souvent, en coopération avec l'entreprise d'accueil de l'étudiant.

OBJECTIF

Acquérir les compétences spécifiques nécessaires à la réalisation du projet professionnel.

PROFIL DES CANDIDATS

Ce programme s'adresse à des sportifs en cours de carrière pouvant assister chaque semaine aux cours à Paris. Il s'adresse également à des athlètes en reconversion.

- Issus du certificat préparatoire
- Niveau bac + 3 et ayant suivi un bilan d'orientation professionnelle

DURÉE

De 12 à 18 mois (environ 220 heures)

STAGE DE PRÉ- EMBAUCHE

Stage en alternance pendant toute la durée du certificat ou stage de fin d'étude d'un minimum de 6 mois.

PROGRAMME ET ORGANISATION

L'étudiant suit un minimum de 9 enseignements dispensés dans les masters de Sciences Po, choisis en fonction de son projet professionnel.

ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE

Les étudiants disposent de 15 heures de tutorat par an qu'ils peuvent utiliser sous forme de tutorat individuel et/ou tutorat spécialisé.

Tutorat individuel

Chaque sportif est suivi par un tuteur tout au long de l'année. Le rôle du tuteur est d'aider l'étudiant dans son organisation, ses méthodes de travail et la réalisation des travaux à restituer.

Tutorat spécialisé

Les enseignants rencontrent en face à face l'étudiant qui en fait la demande. Ces rencontres permettent à l'étudiant de poser des questions sur les contenus des cours et de s'assurer de leur compréhension des notions et concepts enseignés.

CONDITIONS DE VALIDATION

Validation d'un minimum de 9 enseignements et obtention d'une note supérieure ou égale à 12 pour la rédaction et la soutenance d'un mémoire professionnel.

Exemple de parcours de formation :

Certificat de professionnalisation en « Création d'entreprise »

- Initiation à l'entrepreneuriat
- Atelier de créativité entrepreneuriale
- Marque
- Outils de gestion
- Stratégie de l'entreprise
- Outils informatiques
- Négociation
- Introduction à la gestion des ressources humaines
- Droit du travail
- Fondamentaux de la gestion de projet

À L'ISSUE DU CERTIFICAT DE PROFESSION- NALISATION

Le certificat de professionnalisation permet aux étudiants d'aborder sereinement leur entrée sur le marché du travail. Les sportifs de haut niveau, poursuivant leur pratique sportive, peuvent prétendre à un contrat d'insertion professionnelle ou être accompagnés dans une création d'entreprise.

PARCOURS CERTIFIANT

DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

Le parcours certifiant est un parcours de formation sur mesure construit en fonction d'un projet professionnel défini.

Les formations courtes suivies dans le cadre de ce parcours permettent l'acquisition de compétences concrètes directement exploitables dans l'environnement professionnel.

OBJECTIF

Acquérir des compétences concrètes nécessaires à une prise de poste ou une évolution professionnelle. Développer son réseau professionnel en partageant ses expériences avec les intervenants et les autres étudiants de l'Executive Education.

PROFIL DES CANDIDATS

Ce parcours s'adresse à des sportifs en cours de carrière ou à des athlètes en reconversion.

- Issus du certificat préparatoire
- ou niveau bac + 3
- ou sportif ayant quitté le système scolaire depuis plusieurs années.

DURÉE

10 jours de formation sélectionnés dans l'offre de formations courtes de Sciences Po Executive Education à réaliser dans une période maximale de 18 mois.

PROGRAMME ET ORGANISATION

Il est conseillé de réaliser ce parcours en parallèle d'une activité professionnelle ou d'un stage en entreprise. Le parcours pourra être défini en accord avec l'entreprise afin de sélectionner les formations les plus pertinentes dans le cadre du poste occupé ou de l'évolution professionnelle envisagée.

ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE

10 h de tutorat individuel

Chaque sportif est suivi par un tuteur tout au long de l'année. Le rôle du tuteur est d'aider l'étudiant dans son organisation, ses méthodes de travail et la réalisation des travaux à restituer.

CONDITIONS DE VALIDATION

Assiduité aux séminaires constituant le parcours certifiant.

L'obtention d'une note supérieure ou égale à 12 pour la rédaction du mémoire professionnel et de la soutenance.

À L'ISSUE DU PARCOURS CERTIFIANT

Le parcours certifiant permet aux étudiants d'aborder sereinement leur entrée sur le marché du travail. Les sportifs de haut niveau, poursuivant leur pratique sportive, peuvent prétendre à un contrat d'insertion professionnelle ou être accompagnés dans une création d'entreprise. Pour les sportifs déjà en poste en entreprise, le parcours certifiant peut les accompagner dans leur évolution professionnelle.

MASTER DE SCIENCES PO

REPRENDRE SES ÉTUDES AU PLUS HAUT NIVEAU

Les masters de Sciences Po sont ouverts à tous les profils, quels que soient leur formation ou leur parcours intellectuel. Cette diversité est au cœur du projet éducatif de Sciences Po, de même que la multiplicité des nationalités et origines sociales de notre corps étudiant.

Les cursus mélangent des contenus appliqués très opérationnels et des savoirs absolument fondamentaux. Sciences Po se donne pour mission de former des acteurs éclairés des organisations modernes publiques ou privées au sein de ses écoles et masters.

Les sportifs de haut niveau titulaires de 180 crédits du certificat préparatoire peuvent se présenter à l'admission aux masters de Sciences Po. La procédure d'admission en master comporte deux phases :

CONDITIONS D'ADMISSION

- Une phase d'admissibilité à partir de l'examen du dossier du candidat
- Une phase d'admission à l'issue d'un entretien oral, la commission d'entretien délivre un avis. Le jury d'admission fonde sa décision sur l'ensemble du dossier du candidat et sur l'avis motivé de la commission.

LES MASTERS DE SCIENCES PO

<https://master.sciences-po.fr/>

BILAN D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

DÉFINIR SON PROJET PROFESSIONNEL

Le bilan d'orientation professionnelle permet de définir quel est le secteur, le métier, l'environnement professionnel le mieux adapté au profil et au caractère de l'étudiant. Il répond aux interrogations du sportif quant au choix de son orientation ou de son évolution professionnelle, ou encore de celui d'un cursus adapté à ses projets.

OBJECTIFS

Le sportif est accompagné dans :

- la prise de conscience des méthodes de travail et des activités qui correspondent à son profil
- la construction et la réussite de son projet professionnel en y intégrant, si nécessaire, le choix du cursus de formation,
- la recherche de stage ou d'emploi (CV, préparation aux entretiens...)

PROFIL DES CANDIDATS

Ce parcours s'adresse à des sportifs en cours de carrière ou à des athlètes en reconversion.

- issus du certificat préparatoire
- ou niveau bac + 3
- ou sportif ayant quitté le système scolaire depuis plusieurs années

DURÉE

5 rendez-vous : 4 demi-journées pour la « co-construction » et 1 entretien de restitution

À L'ISSUE DU BILAN D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

L'étudiant sera en mesure de choisir son orientation, aussi bien au niveau de sa spécialisation qu'au niveau du cursus qui lui permettra de mener à bien son projet professionnel.



COÛTS

Les certificats sont subventionnés par nos partenaires, les frais d'inscription restent à la charge de l'étudiant.

REVENUS ANNUELS DÉCLARÉS PAR PART EN €	FRAIS D'INSCRIPTION/AN
0 À 20 000 €	200 € net
20 000 À 50 000 €	1 000 € net
> 50 000 €	2 500 € net

CONTACTS

Jean-Claude Legal
Directeur du programme
jeanclaude.legal@sciencespo.fr

Cynthia Jandet
Assistante de formation
Tél. +33 (0)1 45 49 63 63
cynthia.jandet@sciencespo.fr

www.sciencespo.fr/executive-education

   **Sciences Po Executive Education**

